



RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Merci aux administrateurs du Conseil d'administration de la FCSV ainsi qu'à tous les patients, les bénévoles, les rédacteurs, les traducteurs, les fournisseurs et les donateurs bien dévoués à la cause des maladies vasculaires.

Table des matières

3. Mot des administrateurs

4. Mission, Fins de bienfaisance, MAP soins et prévention

5. Revenus et dépenses

6. États financiers et notes

7. Promotion de la santé vasculaire

9. Organigramme

10. Liste des administrateurs

11. Code d'éthique : entente de confidentialité et déclaration de conflit d'intérêts potentiels

Mot des administrateurs



Geneviève David, M.Sc., CAPM, MPA(c)
Vice-présidente de la FCSV-CFVH

Depuis maintenant 2 ans, la Fondation canadienne pour la santé vasculaire (FCSV) offre un réseau d'information aux personnes à risque ou atteintes de la maladie artérielle périphérique (MAP). La Fondation diffuse de l'information pour mieux renseigner les patients et le public sur les problèmes vasculaires, particulièrement en ce qui a trait à la prévention et à la gestion des facteurs de risque ainsi que sur plusieurs maladies vasculaires en amont ou en aval de la MAP.

Toute l'année la Fondation travaille à offrir un avenir meilleur à certains patients et à leurs proches. C'est avec un immense plaisir que les membres du Conseil d'administration lanceront officiellement au début de l'an 2020 *le Guide pratique pour les patients sur la MAP* rédigé par une dizaine de spécialistes en la matière. Ce Guide se veut un outil pour aider les patients à la gestion de leurs propres soins en partenariat avec leurs professionnels de la santé.

Au cours des dernières années, un nouveau modèle de soins qu'on nomme, le partenariat patient, a fait son chemin dans les soins et services de santé au Canada et plus particulièrement au Québec. Le partenariat patient considère « le patient comme un soignant et un membre à part entière – un partenaire – de l'équipe de soins » (Pomey et al. 2015).

Bref, le patient tout comme le médecin détient des savoirs et c'est par le partenariat qu'il est possible d'accéder à une approche de soins mieux adaptée à chaque parcours de vie. C'est dans cette optique que les membres du Conseil d'administration développent les outils et le matériel d'information sur la MAP.

Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du Conseil d'administration pour l'énergie et l'enthousiasme qu'ils ont mis dans les diverses initiatives entreprises cette dernière année. Je suis fière d'être entourée d'une équipe aussi talentueuse et dévouée à la MAP. C'est avec une grande joie que nous continuerons à relever de nouveaux défis ensemble au cours de la prochaine année.

Merci également à nos précieux partenaires donateurs, à certains patients collaborateurs et à tous nos fournisseurs qui contribuent à la mission de notre organisme. Bonne lecture à tous !

Mission, Fins de bienfaisance, MAP soins et prévention

MISSION

La Fondation canadienne pour la santé vasculaire (FCSV) s'est donnée comme MISSION d'élaborer et d'offrir aux patients affectés un programme de réadaptation cardiovasculaire spécifique pour la MALADIE ARTÉRIELLE PÉRIPHÉRIQUE (MAP).

Le but est de permettre aux 3 millions de canadiens âgés entre 50 et 79 ans* souffrant de la MAP ou ayant une propension à la développer de profiter du programme offert dans tous les bureaux de médecins, instituts de réadaptation et centres de mise en forme et ce d'ici 2021.

Les actions seront principalement orientées vers les régions canadiennes extérieures aux grands centres universitaires qui représentent environ 40 % de la population dénombrée.

*Source : Statistique Canada, 2015

FINS DE BIENFAISANCE DE LA FCSV

1. Promouvoir la santé en élaborant et rendant disponibles aux professionnels de la santé et aux spécialistes de la mise en forme un programme de réadaptation cardiovasculaire et un protocole de soins visant notamment à contrer la maladie artérielle périphérique auprès de leurs patients ou clients, ainsi qu'en transmettant au public des informations portant sur l'adoption de mesures ayant une incidence favorable sur la santé vasculaire.
2. Mener des recherches sur la prévention et le traitement thérapeutique des maladies vasculaires, notamment la maladie artérielle périphérique, et rendre public les résultats de ces recherches.
3. Promouvoir l'éducation en matière de santé vasculaire en offrant aux professionnels de la santé et aux spécialistes de la mise en forme des sessions de formation ainsi qu'en présentant des conférences lors de congrès et de colloques.

MAP: SOINS ET PRÉVENTION

Notre Fondation www.FCSV-CFVH.org cible spécifiquement la maladie artérielle périphérique (MAP), ses facteurs de risque (hypertension, hyperlipidémie, alimentation, diabète, tabagisme, syndrome métabolique et sédentarité) et ses pathologies subséquentes, tels les AVC, les anévrismes aortiques, la maladie coronarienne, l'athérosclérose et les lésions artérielles, pour n'en nommer que quelques-unes.

Revenus et dépenses

RÉSULTATS		
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2019 (non audité - voir avis au lecteur)		
	2019	2018
	\$	\$
PRODUITS	1 086	53 619
CHARGES		
Honoraires professionnels	5 828	2 556
Frais administratifs	1 482	277
Réunions du conseil d'administration	371	229
Frais de déplacements	-	38
Publicité	60	31
Frais de banque et paiements électroniques	160	187
	7 901	3 318
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(6 815)	50 301

États financiers au 31 mai 2019 et notes

BILAN		
AU 31 MAI 2019 (non audité - voir avis au lecteur)		
	2019	2018
	\$	\$
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	59 925	67 008
Sommes à recevoir de l'État	447	180
	60 372	67 188
PASSIF À COURT TERME		
Frais courus	1 635	1 636
ACTIF NET NON AFFECTÉ	58 737	65 552
	60 372	67 188

NOTE COMPLÉMENTAIRE

AU 31 MAI 2019

(non audité - voir avis au lecteur)

1 STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La fondation est constituée selon la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et elle est reconnue comme organisme de bienfaisance. Elle a pour but de prévenir ou de soulager l'état de santé des patients qui développeront ou sont déjà affectés par certaines maladies vasculaires tout en informant les professionnels de la santé des actions qu'elle initie. La fondation est exempte d'impôt.

Promotion de la santé vasculaire

Site Internet <http://www.fcsv-cfvh.org/>



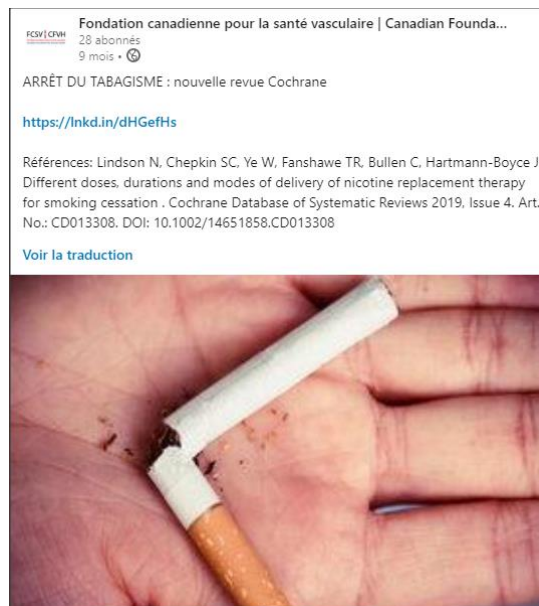
Infolettre 3/an <https://www.fcsv-cfvh.org/manchettes-vasculaires/>

Vascular Headlines <i>Spring 2019</i>	Manchettes vasculaires <i>Printemps 2019</i>
Message from the Directors / Mot des administrateurs	
	
Andréanne Michaud, Dt.P., Ph.D. FCSV Director and Assistant Professor, School of Nutrition, Université Laval	Andréanne Michaud, Dt.P., Ph.D. Administratrice de la FCSV et Professeure adjointe, École de nutrition, Université Laval

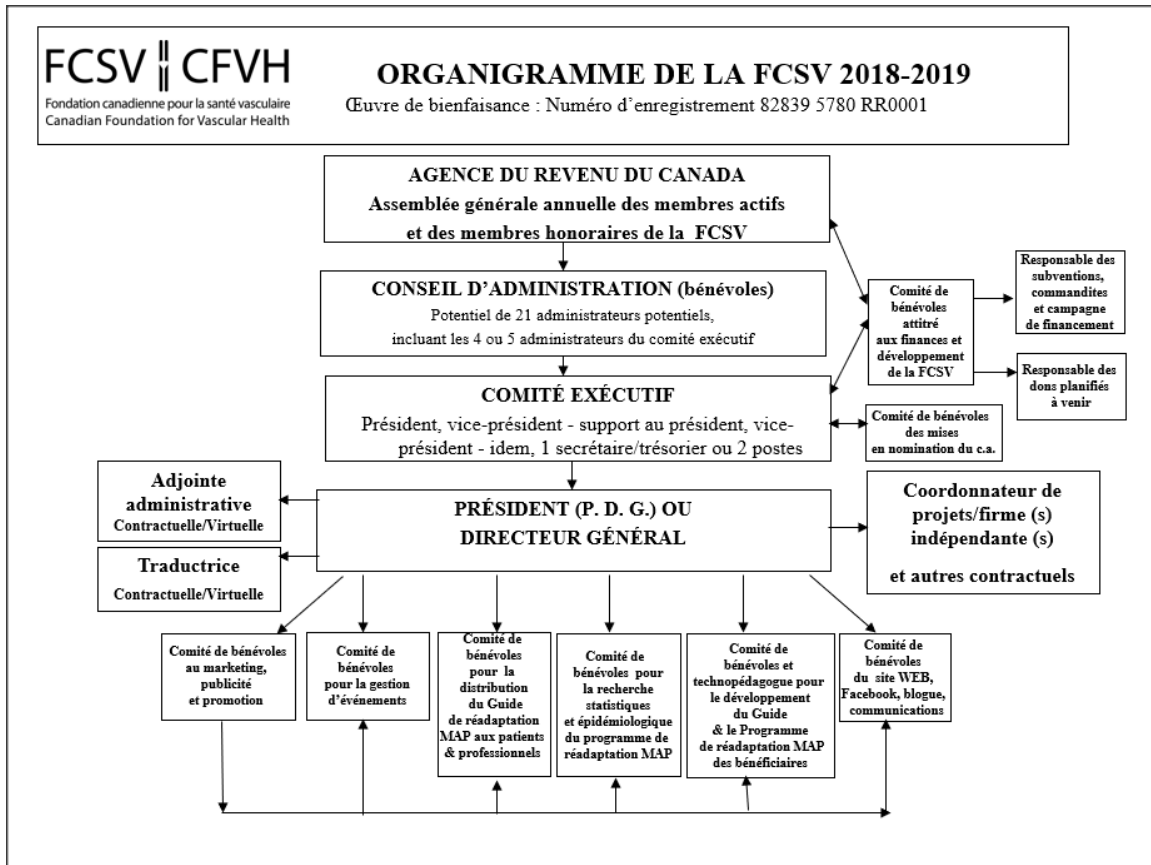
Facebook 3/semaine www.facebook.com/Fondation-canadienne-pour-la-sant%C3%A9-vasculaire-225226401241387/



LinkedIn 2/semaine <https://www.linkedin.com/company/18698121/admin/>



Organigramme



Liste des administrateurs

Conseil d'administration en développement

La Fondation canadienne pour la santé vasculaire, œuvre philanthropique, s'est dotée d'un conseil d'administration regroupant des expertises médicales interdisciplinaires, de différents centres hospitaliers, de patients/clients du monde de la réadaptation ainsi que de spécialistes du milieu des affaires afin de rencontrer les objectifs qu'elle s'est fixée soit de bonifier la santé vasculaire de l'ensemble des canadiens.

Administrateurs du Conseil d'administration et du Comité exécutif

..., président(e) de la FCSV en suivi

Mme Geneviève David, M.Sc., CAPM, MPA(c), vice-présidente de la FCSV
Gestionnaire, Plateforme Partenariat Patients et Public en recherche
Centre d'excellence sur le partenariat avec les patients et le public
Carrefour de l'innovation, Centre de recherche du CHUM

Monsieur Sylvain Caron CPA, CA, EEE, CFF, trésorier de la FCSV
Société de comptable professionnel agréé FBL

Administrateurs du Conseil d'administration

Mme Zina Benshila, M. Sc. Inf.
Directrice adjointe des services médicaux et généraux de 1ère ligne
CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, CLSC Ahuntsic

Dr Maxime Cartier, médecin résident
Radiologie, Université de Sherbrooke

Dr Jean-Pascal Costa, conseiller en andragogie médicale
Interniste, CHUM Notre-Dame

Dr Gabriel Huard, interniste et professeur adjoint
Au service de médecine interne du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

Dre Andréanne Michaud, diététiste, PhD
Professeure adjointe, Chercheure IUCPQ et INAF
École de nutrition, Université Laval

Mme Lawrence Labrecque, M.Sc. kinésiologie
Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec

N.B. Nous tenons à souligner que dans le présent texte, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte et d'en simplifier la présentation.

Code d'éthique, entente de confidentialité et déclaration de conflit d'intérêts potentiels

ENTENTE RELATIVE À LA CONFIDENTIALITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FCSV

Signataire

Je, soussigné (en lettres moulées),
m'engage par les présentes à maintenir confidentielles les informations ci-après.

Information confidentielle

Toute information relative aux projets (ex. : financier, littéraire, événementiel, de recherche, de réadaptation, etc.) réalisés par la Fondation canadienne pour la santé vasculaire (FCSV), par ses sous-traitants ou par ses comités consultatifs, qu'il s'agisse d'information orale ou écrite, de données administratives, médicales, scientifiques ou techniques, de savoir-faire industriel ou de renseignements relatifs aux produits et services faisant l'objet des projets de la FCSV.

Engagement

1. Garder secrètes toutes les informations confidentielles définies ci-haut.
2. À protéger par un mot de passe au besoin, l'accès à l'information confidentielle que le signataire détient ou à laquelle il a accès, à titre d'exemple les documents de Dropbox.
3. Ne pas photocopier, ni faire photocopier lesdites informations confidentielles.
4. Ne pas employer les informations confidentielles à quelques fins que ce soit autres que les fins ci-haut mentionnées soit au bénéfice de la FCSV.

Limite de l'engagement

Nonobstant les dispositions qui précèdent, les obligations du signataire relativement à la confidentialité ne vaudront que pour une période de cinq (5) ans à compter de la date de sa signature.

En foi de quoi, j'ai signé à

Date :

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS POTENTIELS DES ADMINISTRATEURS

1 - Avez-vous réalisé ou êtes-vous impliqué dans des activités professionnelles (on entend par exemple : agir comme conseiller scientifique pour une société pharmaceutique du type « Advisory Board Member ») qui pourraient vous placer en situation de conflit d'intérêts ou d'apparence de conflit d'intérêts dans votre rôle d'administrateur de la FCSV ?

Oui Non Si oui, expliquez :

2 - Avez-vous des intérêts financiers (on entend, par exemple : accepter une invitation, gratification ou rémunération pour services rendus, des redevances, des fonds de recherche d'une société commerciale, détenir une participation financière dans une entreprise), avec une compagnie, un ministère, une faculté universitaire ou un établissement de santé qui fait affaires ou qui est susceptible de faire des affaires avec la FCSV ?

Oui Non Si oui, expliquez :

3 - Avez-vous reçu un privilège, qu'il soit en nature ou en argent, d'une personne, d'une compagnie, d'un ministère, d'une faculté universitaire ou d'un établissement de santé, en raison d'une faveur ou d'un service rendu ou de la possibilité que vous puissiez un jour le faire dans le cadre de vos fonctions d'administrateur de la FCSV ?

Oui Non Si oui, expliquez :

4 – Veuillez décrire toute autre situation où par vos activités ou celles de vos proches immédiats, vous pourriez vous trouver en situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel en tant qu'administrateur de la FCSV.

Nom en lettres moulées**Signature****Date**